

## SECTION 1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant	%	
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	N° d'intervenant	%	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique					

**S'IL Y A PLUS D'UN REQUÉRANT, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1**

## SECTION 2 IDENTIFICATION DU BAIL À RENOUVELER

Numéro du BM à renouveler

Numéro d'ordre de la fiche immobilière

ou

Numéro d'immatriculation du BM

et Numéro d'inscription du BM

## SECTION 3 DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents sont exigés en vertu de la Loi sur les mines (RLRQ, c. M-13.1) et du Règlement sur les mines. (RLRQ, c. M-13.1, r.2)

- Le montant du loyer annuel du bail minier fixé par l'article 39 du Règlement.
- Un rapport établissant que l'exploitation minière s'est déroulée pendant au moins deux ans au cours des 10 dernières années du bail. (art. 104 de la Loi)
- Résolution ou règlement. (art. 127 du Règlement)
- Une étude d'opportunité économique et de marché portant notamment sur l'intégration de l'exploitation dans une économie circulaire et sur la transformation au Québec des substances minérales extraites. (art. 104 de la Loi)

## SECTION 4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

*Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté les dispositions de la Loi sur les mines et des ses règlements d'application au cours de la période de validité qui se termine et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.*

Date : _____	Signature : _____
	Nom du signataire (en lettres moulées) : _____

Mode de paiement du loyer :

- Solde du compte de l'intervenant       Chèque à l'ordre du ministre des finances       Mandat-poste

**Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué. Il est interdit de fournir des données de carte de crédit sur ce formulaire.**

La demande doit être parvenue au bureau du registraire avant le 60<sup>e</sup> jour précédant l'expiration du BM. Sinon, joindre un montant supplémentaire de 115 \$.

**La demande et la documentation à joindre doivent être reçues avant la date d'expiration du titre.**

**Par la poste :**

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
Service de la gestion des droits miniers  
5700, 4e Avenue Ouest, local C-320  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Nous joindre :**

Téléphone : 418 627-6292  
Sans frais : 1-800-363-7233  
[services.mines@mnf.gouv.qc.ca](mailto:services.mines@mnf.gouv.qc.ca)